

Ce tableau fait ressortir deux points de grande importance: d'abord, le déclin substantiel de 199 à 175·7 dans le taux des naissances légitimes par 1,000 femmes mariées âgées de 15 à 44 ans pendant la période sous revue; ensuite, le fait que dans le territoire d'enregistrement pris dans son ensemble les femmes mariées nées à l'étranger ont eu proportionnellement plus d'enfants que les femmes nées au Canada et que ces dernières en ont eu considérablement plus que celles nées britanniques.

Le tableau 6 montre pour chaque province les pourcentages d'enfants légitimes nés de mères nées au Canada, nées britanniques et nées à l'étranger. A noter que, dans l'Alberta, les enfants nés de mères nées à l'étranger en 1928 ont été plus nombreux que ceux nés de mères nées au Canada. Pour l'ensemble du Dominion, 72·5 p.c. des enfants étaient de mères nées canadiennes, 12·5 p.c. de mères nées britanniques et 15·0 p.c. de mères nées à l'étranger.

Il est aussi significatif que le pourcentage de naissances vivantes légitimes de mères nées au Canada a augmenté entre 1921 et 1928 de 42·3 p.c. à 52·0 p.c. au Manitoba, de 36·1 p.c. à 43·9 p.c. en Saskatchewan, de 30·0 p.c. à 38·0 p.c. en Alberta et de 29·7 p.c. à 39·8 p.c. en Colombie Britannique. Ainsi, graduellement les enfants nés dans l'Ouest canadien entrent dans la classe formant la troisième génération de Canadiens.

6.—Pourcentages d'enfants légitimes nés vivants, de mères nées au Canada, de naissance britannique ou étrangère, par provinces, en 1928.

Provinces.	Nées au Canada.	De naissance britannique.	De naissance étrangère.
	p.c.	p.c.	p.c.
Ile du Prince-Edouard.....	95·9	2·3	1·8
Nouvelle-Ecosse.....	86·0	10·1	3·9
Nouveau-Brunswick.....	92·1	3·5	4·5
Québec.....	92·6	2·5	4·9
Ontario.....	68·5	20·6	10·9
Manitoba.....	52·0	18·0	30·0
Saskatchewan.....	43·9	13·9	42·2
Alberta.....	38·0	18·0	44·1
Colombie Britannique.....	39·8	33·7	26·5
Canada (à l'exclusion des territoires).....	72·5	12·5	15·0

Sexe des naissances vivantes. — Le tableau 7 montre le nombre de naissances de chaque sexe constaté dans chaque province du territoire d'enregistrement, de 1924 à 1929, avec la proportion de masculinité. L'Ile du Prince-Edouard et la Colombie Britannique sont les deux seules provinces dans lesquelles les naissances de filles ont dépassé celle de garçons. Les chiffres préliminaires de 1929 indiquent que sur chaque 1,000 naissances, 513 étant de garçons et 487 de filles. En d'autres termes il naît 1,055 garçons pour chaque 1,000 filles.